SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

BANKING, TRADE AND COMMERCE

Chair:
The Honourable DOUGLAS BLACK

Thursday, June 14, 2018

Issue No. 43

Consideration of a draft agenda (future business)

and

Seventh meeting:

Study on new and emerging issues for Canadian importers and exporters in North American and global markets

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

BANQUES ET DU COMMERCE

Président :
L'honorable DOUGLAS BLACK

Le jeudi 14 juin 2018

Fascicule nº 43

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

et

Septième réunion :

Étude sur les enjeux nouveaux et émergents pour les importateurs et exportateurs canadiens dans les marchés nord-américains et mondiaux

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54178

STANDING SENATE COMMITTEE ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Douglas Black, *Chair*

The Honourable Carolyn Stewart Olsen, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Dagenais
Dalphond
Day
* Day
(or Mercer)
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
Marwah
Neufeld
Ringuette
* Smith
(or Martin)
Tannas
Tkachuk
Wetston
* Woo
(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Unger (*June 14, 2018*).

The Honourable Senator Dalphond replaced the Honourable Senator Wallin (*June 13, 2018*).

The Honourable Senator Unger replaced the Honourable Senator Maltais (*June 1, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président : L'honorable Douglas Black

Vice-présidente : L'honorable Carolyn Stewart Olsen

et

Les honorables sénateurs :

Dagenais
Dalphond
Day
* Day
(ou Mercer)
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
Marwah
Neufeld
Ringuette
* Smith
(ou Martin)
Tannas
Tkachuk
Wetston
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénatrice Unger (*le 14 juin 2018*).

L'honorable sénateur Dalphond a remplacé l'honorable sénatrice Wallin (*le 13 juin 2018*).

L'honorable sénatrice Unger a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 1er juin 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, June 14, 2018
(107)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:29 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Douglas Black, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Black (*Alberta*), Dagenais, Dalphond, Day, Marwah, Neufeld, Ringuette, Stewart Olsen, Tannas, Tkachuk and Wetston (12).

In attendance: Brett Stuckey, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 30, 2018, the committee continued its examination of new and emerging issues for Canadian importers and exporters in North American and global markets. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

WITNESSES:

International Inter-Tribal Trade and Investment Organization:

Wayne Garnons-Williams, Chair (by video conference).

Garvey Schubert Barer, P.C.:

Sara P. Sandford, Principal (by video conference).

The chair made a statement.

Mr. Garnons-Williams made a statement and answered questions.

At 10:57 a.m., the committee suspended.

At 11:01 a.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

Ms. Sandford made a statement and answered questions.

At 11:20 a.m., the committee suspended.

At 11:21 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 12:01 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 14 juin 2018
(107)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 29, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Douglas Black (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Black (*Alberta*), Dagenais, Dalphond, Day, Marwah, Neufeld, Ringuette, Stewart Olsen, Tannas, Tkachuk et Wetston (12).

Également présents : Brett Stuckey, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 janvier 2018, le comité poursuit son étude sur les enjeux nouveaux et émergents pour les importateurs et exportateurs canadiens dans les marchés nord-américains et mondiaux. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 34 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

International Inter-Tribal Trade and Investment Organization :

Wayne Garnons-Williams, président (par vidéoconférence).

Garvey Schubert Barer, C.P. :

Sara P. Sandford, avocate (par vidéoconférence).

Le président fait une déclaration.

M. Garnons-Williams fait une déclaration et répond aux questions.

À 10 h 57, la séance est suspendue.

À 11 h 1, la séance reprend.

Le président fait une déclaration.

Mme Sandford fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 20, la séance est suspendue.

À 11 h 21, conformément 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 12 h 1, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, June 14, 2018

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:29 a.m. to study new and emerging issues for Canadian importers and exporters in North American and global markets; and, in camera, for the consideration of a draft agenda (future business).

Senator Douglas Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning and welcome, colleagues and members of the general public who are following today's proceedings of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce either here in the room or listening via the web.

My name is Doug Black, I'm a senator from Alberta and I'm chair of the committee.

Would the other senators please introduce themselves to the witness?

Senator Marwah: Sabi Marwah from Ontario.

Senator Ringuette: Pierrette Ringuette, New Brunswick.

Senator Neufeld: Richard Neufeld from British Columbia.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Quebec.

Senator Dalphond: Pierre Dalphond from Quebec.

Senator Day: Joseph Day from New Brunswick.

[*English*]

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

The Chair: Thank you very much.

Today our committee will continue our hearings on new and emerging issues faced by Canadian importers and exporters in relation to their international competitiveness. Some of these issues include the uncertain future of Canada-U.S. trade and recent changes to the U.S. federal corporate tax system. The committee is interested in learning about the potential impacts of these developments on Canadian importers' and exporters' competitiveness, as well as the manner in which Canadian

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 14 juin 2018

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 29, pour étudier les enjeux nouveaux et émergents pour les importateurs et exportateurs canadiens dans les marchés nord-américains et mondiaux, et à huis clos, pour pour étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur Douglas Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour et bienvenue à mes collègues ainsi qu'aux membres du grand public qui suivent aujourd'hui les délibérations du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce ici, dans la salle, ou sur le Web.

Je m'appelle Doug Black. Je suis un sénateur de l'Alberta et je préside le comité.

Les autres sénateurs auraient-ils l'obligeance de se présenter aux témoins?

Le sénateur Marwah : Sabi Marwah, de l'Ontario.

La sénatrice Ringuette : Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, Colombie-Britannique.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

Le sénateur Dalphond : Pierre Dalphond, du Québec.

Le sénateur Day : Joseph Day, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci beaucoup.

Aujourd'hui, notre comité poursuit ses audiences sur les enjeux nouveaux et émergents pour les importateurs et exportateurs canadiens dans les marchés nord-américains et mondiaux. Parmi ces enjeux, notons l'avenir incertain du commerce entre le Canada et les États-Unis et les changements récents apportés au régime fiscal fédéral des entreprises, aux États-Unis. Le comité souhaite en apprendre davantage sur les effets potentiels qu'ils pourraient avoir sur les importateurs et exportateurs canadiens, leur compétitivité et la façon dont les

importers and exporters and the federal government might respond to these developments.

In the first part of the meeting, I'm pleased to welcome, via video conference from Oklahoma, Wayne Garnons-Williams, Chair of the International Inter-Tribal Trade and Investment Organization.

Mr. Garnons-Williams, thank you very much for being available today. Please go ahead with your opening remarks, which I would ask you to keep to five minutes, and then we will have questions and answers. Welcome and thank you very much.

Wayne Garnons-Williams, Chair, International Inter-Tribal Trade and Investment Organization: Thank you very much. Good morning, senators.

If there is one message I could give to this committee today, it is the core message that real Indigenous reconciliation includes a recognition of Indigenous economic rights, including the Indigenous right to conduct international intertribal trade and commerce. I ask this committee to recommend enabling legislation for international Indigenous trade and the establishment of Indigenous trade zones.

What is IITIO — my organization, the International Inter-Tribal Trade and Investment Organization? IITIO has been in existence for four years. It's a non-profit NGO, with Canadian head office in Ottawa. Every six months, we organize an Indigenous trade mission and conference that alternates between the United States and Canada. Given the brevity of time, I refer the committee members to our IITIO website, which provides terms of reference, background and exception.

Historically, there has been ample evidence of pre-European Indigenous trade. There is also ample evidence that Canada and the United States were countries founded on trade with and between the original North American Indigenous peoples.

Meaningful, full and informed consultation here is key. As you are well aware, Bill C-262, the proposed United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, passed the House of Commons on May 30 of this year with a vote of 206 to 79. As of June 1, 2018, of course, it's in second reading in your Senate.

I'd also like to recommend that you look at the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, specifically Article 19, dealing with free, prior and informed consent; Article 29(1), the right to the conservation and protection of the

importateurs et exportateurs canadiens, ainsi que le gouvernement fédéral peuvent y réagir.

Pour la première partie de la séance, j'ai le plaisir d'accueillir, par vidéoconférence de l'Oklahoma, Wayne Garnons-Williams, président de l'International Inter-Tribal Trade and Investment Organization.

Monsieur Garnons-Williams, je vous remercie infiniment de vous être rendu disponible aujourd'hui. Je vous prie de nous présenter votre exposé, que je vous demanderai de limiter à cinq minutes, après quoi il y aura une période de questions. Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie infiniment.

Wayne Garnons-Williams, président, International Inter-Tribal Trade and Investment Organization : Merci beaucoup. Je salue tous les sénateurs.

S'il y a un grand message clé que je peux transmettre au comité aujourd'hui, c'est qu'une véritable réconciliation avec les Autochtones implique la reconnaissance des droits économiques des Autochtones, notamment celui de faire des échanges et du commerce internationaux et intertribaux. Je demande au comité de recommander une loi habilitante pour le commerce autochtone international et l'établissement de zones d'échange autochtones.

Qu'est-ce que l'IITIO, c'est-à-dire mon organisation, l'International Inter-Tribal Trade and Investment Organization? L'IITIO existe depuis quatre ans. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif, dont le siège social canadien est situé à Ottawa. Tous les six mois, nous organisons une mission et une conférence sur les échanges autochtones. L'événement a lieu en alternance aux États-Unis et au Canada. Étant donné le manque de temps, je renvoie les membres du comité à notre site web, où ils trouveront notre mandat, notre histoire et tout ce qui nous distingue.

Du point de vue historique, il n'est plus à prouver que les Autochtones commerçaient entre eux avant l'arrivée des Européens. L'histoire démontre aussi que le Canada et les États-Unis ont été fondés grâce au commerce avec les peuples autochtones originaux d'Amérique du Nord et entre eux.

Une consultation sérieuse, complète et riche est la clé. Comme vous le savez bien, le projet de loi C-262, Loi visant à assurer l'harmonie des lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, a été adopté à la Chambre des communes le 30 mai dernier, avec un résultat de 206 « pour » et 79 « contre ». En date du 1er juin 2018, le projet de loi en était à l'étape de la deuxième lecture au Sénat du Canada.

Je vous recommanderais aussi de jeter un coup d'œil à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et plus particulièrement à l'article 19, qui porte sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance

environment; and Article 20(1), the right to maintain and develop economic institutions and economic activities.

As well, coupled with that, don't forget the July 2017 10 Federal/Indigenous Relationship Principles, with specific emphasis on principle 6, free, prior and informed concept; Article 8, a renewed fiscal relationship, economic partnership and resource development.

In previous NAFTA, there has been an article to preserve and protect Indigenous peoples. Article 800. Indigenous peoples were not present at the NAFTA negotiations but Canada inserted specific language — "nonconforming measures" —and that is a carve out to protect Indigenous peoples' rights.

In the current NAFTA negotiation, the Indigenous trade chapter, part of Canada's progressive trade agenda, which IITIO had a lead on in developing with Global Affairs and over 50 rights holders, stakeholders and treaty holders, has three parts generally: one, to recognize the important role of Indigenous Peoples in trade; two, to facilitate cooperative activities between the parties; and three, to establish a committee to oversee the implementation.

What are the possible trade issues with respect to Indigenous trade? Well, the Minister of Trade was specific to say while there is an Indigenous trade chapter, there is also the desire of the Government of Canada to not pigeonhole Indigenous people just in the Indigenous trade chapter. There has been ample opportunity to contribute to various issues in NAFTA with respect to Indigenous lands; that is, for example, market access, agriculture, rules of origin, dispute settlements, stable developments, international investment, procurement, financing, labour, HR, et cetera.

NAFTA negotiations have recently been put on a holding pattern, but the Indigenous trade chapter has promise with other like-minded nation states that have Indigenous peoples. I give two examples: New Zealand and Peru. In the Canada-Mercosur trade negotiations, Peru has expressed interest and curiosity in Canada's Indigenous trade chapter, and in Pacific Alliance negotiations, Canada tabled the Indigenous trade chapter developed in NAFTA with New Zealand and, at the last round of discussions, New Zealand tabled their own version of an Indigenous trade chapter — a very promising development.

de cause; au paragraphe 29(1), qui porte sur le droit à la préservation et à la protection de l'environnement; ainsi qu'au paragraphe 20(1), qui concerne le droit de conserver et de développer des institutions et activités économiques.

N'oubliez pas non plus les 10 principes qui sous-tendent la relation entre le gouvernement fédéral et les Autochtones depuis juillet 2017, et je mets particulièrement l'accent sur le principe 6, soit sur l'appui au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, ainsi que sur l'article 8, qui prévoit une relation financière renouvelée, un partenariat économique et le développement des ressources.

Dans les versions précédentes de l'ALENA, il y avait un article pour protéger et préserver les peuples autochtones, l'article 800. Les peuples autochtones n'étaient pas présents lors des négociations, mais le Canada a ajouté un libellé particulier (« des mesures non conformes »), qui exempte des secteurs de l'application de l'ALENA pour protéger les droits des peuples autochtones.

Dans les négociations de l'ALENA en cours, le chapitre sur les échanges autochtones (faisant partie du programme commercial progressiste du Canada), dont l'IITIO dirige l'élaboration avec Affaires mondiales et plus de 50 titulaires de droits, signataires de traités et autres intervenants, comporte trois sections : la première vise à reconnaître le rôle important des peuples autochtones dans les échanges; la deuxième à faciliter les activités de collaboration entre les parties et la troisième, à créer un comité pour en superviser la mise en œuvre.

Quels sont les obstacles possibles au commerce autochtone? Eh bien, le ministre du Commerce a bien précisé que s'il y a un chapitre sur les échanges autochtones, le gouvernement du Canada n'a pas l'intention pour autant de confiner les Autochtones simplement au chapitre sur les échanges autochtones. Les occasions de contribuer à divers éléments abordés dans l'ALENA et touchant les terres autochtones abondent. Il y a par exemple l'accès au marché, l'agriculture, les règles d'origine, le règlement des différends, le développement durable, l'investissement international, l'approvisionnement, les finances, le travail et les ressources humaines.

Les négociations de l'ALENA ont récemment atteint un point mort, mais le Canada a présenté le chapitre sur les échanges autochtones à d'autres nations aux vues similaires ayant aussi des peuples autochtones. Je vous en donne deux exemples : la Nouvelle-Zélande et le Pérou. Dans les négociations commerciales entre le Canada et les pays du Mercosur, le Pérou a exprimé son intérêt et sa curiosité concernant le chapitre canadien sur les échanges autochtones et dans les négociations de l'Alliance du Pacifique, le Canada a présenté le chapitre de l'ALENA sur les échanges autochtones à la Nouvelle-Zélande. Puis, au cours de la dernière ronde de discussions, la Nouvelle-Zélande a déposé sa propre version d'un chapitre sur le

How can this Senate help empower economic prosperity for Indigenous peoples and help lead by allowing Indigenous peoples to lead? Well, that's simple: recommend enabling legislation for international intertribal trade and establish Indigenous trade zones.

I will conclude with the words of Murray Sinclair of the *Truth and Reconciliation Commission Final Report 2017*, where in his final words he states:

> Reconciliation calls for federal, provincial, and territorial government action.
>
> Reconciliation calls for national action.
>
> The way we govern ourselves must change.
>
> Law must change.
>
> Policies and programs must change.
>
> The way we educate our children and ourselves must change.
>
> The way we do business must change.
>
> Thinking must change.
>
> The way we talk to, and about, each other must change.
>
> All Canadians must make a firm and lasting commitment to reconciliation in orderto ensure that Canada is a country where our children and grandchildren can thrive.

Reconciliation includes the recognition of Indigenous economic rights, including the Indigenous right to conduct international intertribal trade and commerce. I ask this committee to recommend enabling legislation for international Indigenous trade and the establishment of Indigenous trading zones.

Thank you. Those are my opening statements.

Senator Stewart Olsen: Thank you for this. I must confess I didn't know much about it, so I have a few questions as to how exactly it functions. I don't hold a lot of hope for this country implementing something that quickly, as we're not doing so well in our trade treaties right now, and our interprovincial trade is also abysmal, but it sounds very interesting.

Do you have something like that in the United States? Where do you have something like this that functions that we could look at?

commerce autochtone, ce qui constitue une avancée très prometteuse.

Comment le Sénat peut-il aider à instaurer une prospérité économique menée par et pour les Autochtones? C'est simple, il suffit de recommander des lois habilitantes permettant les échanges internationaux et intertribaux et d'établir des zones d'échange autochtones.

Pour conclure, je vous citerai les mots de Murray Sinclair, dans le *Rapport final de 2017 de la Commission de vérité et réconciliation*, qui se terminait ainsi :

> La réconciliation exige des mesures fédérales, provinciales et territoriales.
>
> La réconciliation exige une intervention nationale.
>
> Notre façon de nous gouverner doit changer.
>
> Les lois doivent changer.
>
> Les politiques et les programmes doivent changer.
>
> La manière dont nous éduquons nos enfants et nous-mêmes doit changer.
>
> La manière dont nous faisons des affaires doit changer.
>
> Notre façon de penser doit changer.
>
> La manière dont nous nous parlons les uns aux autres et dont nous parlons les uns des autres doit changer.
>
> Tous les Canadiens doivent prendre un engagement ferme et durable en faveur de la réconciliation, afin de veiller à ce que le Canada devienne un pays où nos enfants et nos petits-enfants puissent s'épanouir et prospérer.

Une véritable réconciliation implique la reconnaissance des droits économiques des Autochtones, notamment de faire des échanges et du commerce international intertribal. Je demande au comité de recommander une loi habilitante pour le commerce international des Autochtones et l'établissement de zones d'échange autochtones.

Merci. C'était ma déclaration préliminaire.

La sénatrice Stewart Olsen : Je vous en remercie. Je dois vous avouer que je n'en sais pas beaucoup sur le sujet, donc j'ai quelques questions à vous poser sur le fonctionnement. J'ai peu d'espoir que le Canada mette une telle chose en place si vite, puisque nos négociations commerciales ne progressent pas très bien en ce moment et qu'il y a un vide en matière de commerce interprovincial, mais cela semble très intéressant.

Y a-t-il quelque chose de comparable aux États-Unis? Où y a-t-il un accord comparable qui fonctionne et dont nous pourrions nous inspirer?

Mr. Garnons-Williams: As I said in my opening statement, there is a lot of hope concerning Canada's development in conjunction with IITIO and over 50 rights holders, stakeholders and treaty holders in developing the Indigenous trade chapter. The fact is that Canada was so proud and pleased with the Indigenous trade chapter that they shopped it around the world to find other nation states that have Indigenous peoples that are ready for trade. The two I mentioned that are the most promising are New Zealand and Peru.

It is very promising to have, in the Pacific Alliance negotiations, New Zealand proposing their own version of an Indigenous trade chapter, which means there could be negotiated between the two nation states of Canada and New Zealand an Indigenous trade chapter allowing for Indigenous nations of those two nation states to trade. I think that's a real promising opportunity.

Senator Stewart Olsen: But you didn't answer. Is there something like this now that we can look at? Is there this kind of intertribal trading relationship in the United States or somewhere that we could look at as a model, or are you looking at Canada to establish the model?

Mr. Garnons-Williams: Comparing the law between the two nations is interesting on this. This is pretty basic, but I'll keep it basic.

Canada and the United States have very similar relationships and very similar histories, yet they diverge at certain points concerning the relationship between Indigenous peoples and the federal government. The big difference, of course, is the fact that, in the United States, early on, in 1832, the United States Supreme Court recognized that Indigenous peoples in the United States are sovereign entities within the United States and therefore, as a sovereign entity, they have various opportunities in which to exercise that. In the United States, you have a lot of domestic, intertribal trade that is happening among the nations. The case is *Worcester v. (1832) Georgia*, the Marshall trilogy.

When you chart and historically compare the evolution of the two jurisprudential areas, Canada is on average 30 years behind the United States in the development of its enlightenment concerning the relationship between Indigenous peoples. In the 1970s, the Nixon regime focused on self-government for Indigenous peoples, and today we have very prosperous American tribes doing trade internationally, intertribally, domestically and looking for tribal markets overseas as well as in Canada. We have that evolution happening, and we can learn a lot from the experience of the United States in how they have, since the 1970s, supported Indigenous trade and self-government.

M. Garnons-Williams : Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous accueillons avec beaucoup d'espoir l'élaboration d'un chapitre sur les échanges autochtones par le Canada avec l'IITIO et plus de 50 titulaires de droits, signataires de traités et autres intervenants. Le fait est que le Canada était si fier de son chapitre sur les échanges autochtones qu'il est parti dans le monde à la recherche d'autres États ayant des peuples autochtones prêts à faire du commerce. Les deux que j'ai mentionnés sont les plus prometteurs : la Nouvelle-Zélande et le Pérou.

Il est très prometteur que dans les négociations de l'Alliance du Pacifique, la Nouvelle-Zélande ait proposé sa propre version du chapitre sur les échanges autochtones, ce qui signifie qu'il pourrait y avoir des négociations entre les deux États-nations du Canada et de la Nouvelle-Zélande en vue d'un chapitre commercial qui permettrait aux peuples autochtones de ces deux États-nations de commercer entre eux. Je pense que c'est très prometteur.

La sénatrice Stewart Olsen : Mais vous n'avez pas répondu à ma question. Existe-t-il déjà quelque chose du genre dont nous pourrions nous inspirer? Existe-t-il un genre d'accord commercial intertribal aux États-Unis ou ailleurs, que nous pourrions prendre pour modèle, ou souhaitez-vous que le Canada établisse le modèle à suivre?

M. Garnons-Williams : Il est assez intéressant de comparer l'état du droit entre les deux pays à ce sujet. C'est assez simple, et je m'en tiendrai à la base.

Le Canada et les États-Unis ont des relations très similaires avec leurs peuples autochtones et des histoires très similaires aussi, bien qu'il y ait des différences dans les relations entre les peuples autochtones et le gouvernement fédéral. La plus grande, bien sûr, c'est qu'aux États-Unis, très tôt, en 1832, la Cour suprême a reconnu que les peuples autochtones constituent des entités souveraines au sein des États-Unis et qu'à ce titre, ils peuvent exercer divers pouvoirs. Aux États-Unis, il y a beaucoup de commerce national et intertribal entre ces peuples. C'est l'arrêt *Worcester v. Georgia (1832)* et la trilogie de Marshall.

Quand on établit la chronologie et qu'on compare l'évolution de la jurisprudence dans les deux pays, on voit que le Canada tire en moyenne de l'arrière de 30 ans par rapport aux États-Unis pour ce qui est de la clarté des relations entre les peuples autochtones. Dans les années 1970, le régime de Nixon mettait l'accent sur l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones, et aujourd'hui, il y a des tribus américaines très prospères qui font du commerce international, intertribal et national et cherchent des marchés autochtones à l'étranger, dont au Canada. Nous avons donc beaucoup à apprendre de l'expérience des États-Unis dans le domaine, depuis les années 1970 et de toute l'évolution du commerce autochtone et de l'autonomie gouvernementale grâce à l'appui du gouvernement.

I note that some of the material I provided the Harvard project on American Indian economic development, the writings of Dr. Stephen Cornell, specifically the essay *Sovereignty and Nation-Building: The Development Challenge in Indian Country Today*. It's important to understand that in the relationship between the federal government and Indigenous peoples, various things have been tried throughout the history of the United States and a lot of things have failed.

The Chair: I think you've answered the question to the satisfaction of the senator.

Senator Stewart Olsen: Yes, thank you very much. That's a big help.

Senator Marwah: Thank you again. I congratulate you on the engagement of the Indigenous people on trade and trade-related issues. I think it has great promise.

In your comments, you mentioned the establishment of free Indigenous trade zones. Could you elaborate on what you mean by that? Are you talking about trade zones within Indigenous lands or trade zones among the Indigenous people across Canada? What exactly do you mean by that?

Mr. Garnons-Williams: Looking at the United States as an example, in the United States, the Citizen Potawatomi Nation of Oklahoma is the second nation to establish a tribal free trade zone. That allows for a triple opportunity for, say, Canadian Indigenous companies that want to do business. I use the example of an Indigenous company that makes furniture. The Trump administration imposed tariffs on chairs and furniture and whatnot. That company could re-establish itself within the Citizen Potawatomi Nation Corporation Act, take advantage of opportunities for low-interest loans within the nation, establish itself also on the free trade zone and therefore not be subject to the high duties of importing the product until the product is manufactured and exported out of the free trade zone. There are economic opportunities for using the free trade zone as an economic advantage and using the tribal lands as a means of having the sovereignty of the Citizen Potawatomi Nation to provide low-interest loans and favourable economic conditions. Finally, the banking system of Citizen Potawatomi Nation allows it to take advantage of grants and low-interest loans.

Senator Marwah: You also mentioned the development of an Indigenous chapter within NAFTA and the possibility of extending that to other countries that have Indigenous people. Are you referring to separate agreements outside of existing trade agreements that would exist only between Indigenous people to Indigenous people? Are you talking about trade agreements within the broader agreement between two countries or two regions?

Je porte à votre attention la documentation que j'ai fournie dans le cadre du projet Harvard sur le développement économique des Amérindiens, notamment les écrits de Stephen Cornell et son essai *Sovereignty and Nation-Building: The Development Challenge in Indian Country Today*. Il faut comprendre que dans la relation entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones, toutes sortes de choses ont été essayées dans l'histoire des États-Unis et qu'il y a eu beaucoup de tentatives ratées.

Le président : Je pense que vous avez répondu à la question à la satisfaction de la sénatrice.

La sénatrice Stewart Olsen : Oui, merci beaucoup. Cela aide beaucoup.

Le sénateur Marwah : Merci encore. Je vous félicite de l'engagement des peuples autochtones à l'égard du commerce et des questions liées au commerce. Je pense que c'est très prometteur.

Dans votre exposé, vous avez mentionné l'établissement de zones de libre-échange autochtones. Pouvez-vous nous expliquer davantage à quoi vous pensez? S'agirait-il de zones d'échange sur les terres autochtones ou de zones d'échange entre les peuples autochtones du Canada? Que voulez-vous dire exactement?

M. Garnons-Williams : Si je prends l'exemple des États-Unis, la nation Citizen Potawatomi de l'Oklahoma a été la deuxième à établir une zone de libre-échange tribale, qui présente une occasion triple à des entreprises autochtones canadiennes, par exemple, qui souhaiteraient faire des affaires avec elle. Je prendrai l'exemple d'une entreprise autochtone fabriquant des meubles. L'administration Trump a imposé toutes sortes de tarifs sur les chaises et les meubles. Cette entreprise pourrait toutefois se rétablir en vertu de la Citizen Potawatomi Nation Corporation Act, profiter de prêts à faible intérêt de la nation, s'établir dans la zone de libre-échange et ainsi, se soustraire aux forts droits d'importation qui s'appliquent au produit, jusqu'à ce qu'il soit fabriqué puis exporté de la zone de libre-échange. Il y a des avantages économiques à utiliser la zone de libre-échange et les terres autochtones pour profiter de la souveraineté de la nation Citizen Potawatomi et ainsi bénéficier de prêts à faible taux d'intérêt et de conditions économiques favorables. Enfin, le système bancaire de la nation Citizen Potawatomi lui permet de bénéficier de subventions et de prêts à faible taux d'intérêt.

Le sénateur Marwah : Vous avez mentionné l'élaboration d'un chapitre de l'ALENA sur les peuples autochtones et la possibilité de l'étendre à d'autres pays ayant des peuples autochtones. Pensez-vous à des accords séparés, hors des accords commerciaux en vigueur et qui ne s'appliqueraient qu'aux relations entre peuples autochtones? Parlez-vous d'accords commerciaux qui s'intégreraient à des accords plus vastes entre deux pays ou deux régions?

Mr. Garnons-Williams: The concept here is to recognize the inherent Indigenous economic right of intertribal trade. Part of that is recognizing the fact that there is a need to re-establish that link. Well before the establishment of Canada and the United States, trade existed throughout North America, and we see this in the writings during the initial War of Independence. George Washington sent his chief justice of the United States to negotiate the Treaty of Peace and Amity. Chief Justice John Jay went to Great Britain and negotiated a treaty, and part of that treaty, clause 3, basically says that they are going to establish a border between Canada and the United States. Justice Jay said, What is happening across this newly established border? What are we impacting? Well, we are impacting a lot of trade happening throughout North America.

So within article 3, there is a clause that recognizes and respects the Indigenous trade happening at the time. I'll cite the section, Article 3 of the Jay Treaty:

> . . . Indians dwelling on either side of the said Boundary Line freely to pass and repass by Land, or Inland Navigation, into the respective Territories and Countries of the Two Parties on the Continent of America . . . and to navigate all the Lakes, Rivers, and waters thereof, and freely to carry on trade and commerce with each other.

That aspect was recognized in the Treaty of Peace and Amity between Great Britain and the United States. It's a matter of re-establishing those links, because when the border was built, tribal nations were cut in two, and there were and still are trade relationships between nations all across North America. It is that aspect of reconnecting and reinvigorating that economic right, which an easy win for the Government of Canada because it is cost effective.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Thank you, Mr. Garnons-Williams. I will try to summarize my question. You often refer to trade with regard to NAFTA. There is talk of it becoming a bilateral agreement, between Canada and the United States or Canada and Mexico. There will be a lot of negotiations. What objections could be raised to that type of agreement? We know that negotiations are still under way and do not appear to be nearing conclusion. I would like to hear your thoughts.

[*English*]

Mr. Garnons-Williams: Thank you. One of the objections would be a logistics objection with Mexico when we are looking at NAFTA and the Indigenous people's chapter. The reason is because the Indigenous people of Mexico are not as organized as

M. Garnons-Williams : L'idée est de reconnaître le droit économique inhérent des Autochtones au commerce intertribal. Il s'agit en partie de reconnaître qu'il faut rétablir ce lien. Bien avant l'établissement du Canada et des États-Unis, il y avait du commerce en Amérique du Nord, et nous le constatons dans les écrits produits pendant la première guerre d'indépendance. George Washington avait envoyé son juge en chef des États-Unis négocier le Traité de paix et d'amitié. Le juge en chef John Jay était donc parti en Grande-Bretagne négocier un traité, dont l'article 3 dicte essentiellement qu'il y aura une frontière entre le Canada et les États-Unis. Le juge Jay avait alors demandé s'il y avait des échanges de part et d'autre de cette nouvelle frontière et ce qu'elle changera. Eh bien, elle a des répercussions sur beaucoup d'échanges commerciaux en Amérique du Nord.

Il y a donc, à l'article 3, une disposition reconnaissant et respectant le commerce autochtone qui avait cours à l'époque. Je vous cite l'article 3 du traité Jay :

> [...] il sera libre [...] aux Indiens, demeurant sur l'un et l'autre côté des lignes de démarcation de passer et de repasser librement, soit par terre, soit par la navigation intérieure, dans les contrées et territoires respectifs des deux parties contractantes, sur le continent de l'Amérique [...], de naviguer sur tous les lacs, rivières et eaux de ce pays, et d'effectuer tous les transports nécessaires au commerce et trafic, réciproquement de l'un à l'autre.

Cet aspect a été reconnu dans le Traité de paix et d'amitié conclu entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Il s'agit de rétablir ces liens, parce qu'au moment où la frontière a été établie, certaines nations tribales ont été scindées en deux, alors qu'il y avait et qu'il y a toujours des relations commerciales entre les nations partout en Amérique du Nord. Il s'agit donc de rétablir et de redynamiser ce droit économique, ce qui constituera un gain facile pour le gouvernement du Canada, parce que ce sera rentable.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci, monsieur Garnons-Williams. Je vais tenter de résumer ma question. Vous faites souvent allusion au commerce dans le cadre de l'ALENA. Il est question que l'entente devienne bilatérale, soit entre le Canada et les États-Unis ou entre le Canada et le Mexique. Et il y aura beaucoup de négociations. Quelles objections pourraient être soulevées par rapport à ce genre d'entente? Nous savons, en ce moment, que la question n'est pas réglée et il ne semble pas qu'elle est en voie de l'être. J'aimerais entendre vos observations à ce sujet.

[*Traduction*]

M. Garnons-Williams : Merci. L'une des objections possibles serait une objection logistique concernant le Mexique, dans le contexte de l'ALENA et du chapitre sur les peuples autochtones. Cela s'explique par le fait que les peuples

Canada or the United States. Canada has the Assembly of First Nations and various nations that are articulate and can express their interests through consultation and negotiation. It is the same in the United States with the National Congress of American Indians, but in Mexico there is no national organization. For the government of Mexico to consult with Indigenous peoples, it is a bit of a challenge. Also the Government of Mexico, in negotiations, has claimed that Indigenous people in Mexico make up 30 per cent the population, which again makes consultation a little challenging. There is no definition of Indigenous peoples currently in existence right now that's universal, but I personally think that 30 per cent, if that's the case, then it's a huge economic advantage for the country of Mexico to make that claim and support an Indigenous peoples' chapter.

Senator Ringuette: Has the United States established inter-tribe trade zones? Is that what you are saying? Yes or no?

Mr. Garnons-Williams: That is correct. If you look at the material I submitted, there is material concerning the free trade zone of the Citizen Potawatomi Nation.

Senator Ringuette: In Canada, I'm not aware of any legislation that would disallow internal trade between the different native communities. You say we need to enact legislation that would allow for trade. I don't know of any legislation that does not allow for trade, so it is very puzzling to me that you would make a statement like that.

Mr. Garnons-Williams: I'm happy to help out there. The problem is a comparative law analysis. In the United States, as I said clearly, in 1832, the United States Supreme Court recognized that tribes have sovereignty. Only recently in the *Williams* case has the Supreme Court of Canada recognized that Indigenous peoples have the right to self-government and the right of their own lands. We are going to see more and more of these *Williams*-like decisions through the courts or accepted as a means of self-government.

This is the rub: To get trade, for a Canadian First Nation to trade with another American tribe, there is a huge difference between the American tribe's ability, which is clearly determined as sovereign by their domestic courts, and Canada's, which has not yet accepted that fully. To provide legislation that says First Nations in Canada have the right of Indigenous trade with other tribes, that gives them the opportunity to trade freely with other tribes in United States or around the world.

autochtones du Mexique ne sont pas aussi organisés que ceux du Canada ou des États-Unis. Le Canada a l'Assemblée des Premières Nations et diverses nations très articulées, qui peuvent exprimer leurs intérêts par consultation et négociation. C'est la même chose aux États-Unis, où il y a le Nation Congress of American Indians, mais au Mexique, il n'y a pas d'organisation nationale. Lorsque le gouvernement du Mexique souhaite consulter ses peuples autochtones, c'est un peu difficile. De même, pendant des négociations, le gouvernement du Mexique a affirmé que les peuples autochtones du Mexique représentent 30 p. 100 de la population, ce qui rend d'autant plus la consultation difficile. Il n'y a actuellement pas de définition universelle des peuples autochtones, mais je crois personnellement que s'ils représentent bel et bien 30 p. 100 de la population, ce serait un énorme avantage économique pour le Mexique d'affirmer leurs droits et d'appuyer le chapitre sur les peuples autochtones.

La sénatrice Ringuette : Les États-Unis ont-ils établi des zones de commerce intertribal? Est-ce ce que vous dites? Oui ou non?

M. Garnons-Williams : Tout à fait. Si vous jetez un coup d'œil à la documentation que je vous ai fournie, vous trouverez de l'information sur la zone de libre-échange de la nation Citizen Potawatomi.

La sénatrice Ringuette : Au Canada, il n'y a aucune loi, à ma connaissance, qui interdirait le commerce interne entre diverses communautés autochtones. Vous affirmez que nous devons adopter une loi qui permettrait ce commerce, mais je n'en connais aucune qui l'interdise, donc je ne comprends vraiment pas pourquoi vous faites cette affirmation.

M. Garnons-Williams : Je serai heureux de vous aider. Il faut faire une analyse comparative du droit pour comprendre le problème. Aux États-Unis, comme je l'ai dit clairement, en 1832, la Cour suprême a reconnu la souveraineté des tribus. Ce n'est que récemment, dans l'affaire *Williams*, que la Cour suprême du Canada a reconnu le droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale et à l'administration de leurs propres terres. Il y aura de plus en plus de décisions comparables, et ce sera de plus en plus accepté comme moyen d'exercer l'autonomie gouvernementale.

Mais voici où le bât blesse. Si une Première Nation canadienne veut commercer avec une tribu américaine, il y a une énorme différence entre les pouvoirs de la tribu américaine, qui est clairement considérée souveraine par ses tribunaux, et ceux de la Première Nation canadienne, qui ne sont pas encore pleinement acceptés. Si une loi conférait aux Premières Nations du Canada le droit de commercer avec d'autres tribus, elle pourrait s'adonner au libre-échange avec des tribus des États-Unis ou d'ailleurs dans le monde.

Senator Ringuette: I reiterate that I have no knowledge of Canadian legislation that disallows or discourages inter-tribe trading nationally or internationally. Thank you very much for your answer.

Mr. Garnons-Williams: I would refer you as well to a Supreme Court of Canada case that will be relied on, unfortunately, the case of *Mitchell*, and I'll be happy to provide that as well.

Senator Day: I would like to explore your concept of the economic free trade zone. Would that be restricted to Indigenous peoples' lands, reserves, or would it be Indigenous peoples in a particular region on or off reserves?

Mr. Garnons-Williams: The low-hanging fruit is the easiest way to go, and that is to look at federal reserves and the Indian Act and tweak the Indian Act so that federal reserves, which are solely federal jurisdiction, can be, if the chief and council of the tribe so wanted, intertribal trade zones. There are some that are naturally suited for that geographically, for example, blessed by being closely located to the border and to major cities. Others, because they are geographically isolated, could use more creative means of intertribal commerce.

Senator Day: On other occasions, we have had Indigenous businesspeople from Western Canada, but they are participating in the economy generally as opposed to looking for special economic free trade zones and other special free trade arrangements.

We've got two sets of negotiations going on, one a little hotter than the other. NAFTA may end up being a Canada-U.S. discussion again, and then there is the interprovincial trade mentioned by my colleague. It's easier to trade internationally than it is to trade nationally in Canada now.

Who is putting forward your point of view and the point of view of the Indigenous peoples and your aspirations? You are not at the table, but are there discussions with the negotiators for the various countries?

Mr. Garnons-Williams: Yes. When Global Affairs decided to go ahead with the progressive trade agenda, an Indigenous trade chapter was one of those things they wanted to go ahead on. Through a collaborative, consultative process, over 50 rights holders, stakeholders and treaty holders were involved over a seven-month period in creating the Indigenous trade chapter. The voices of those rights holders, stakeholders and treaty holders collaborated into the development of Indigenous trade chapter.

La sénatrice Ringuette : Je vous répète qu'à ma connaissance, il n'y a aucune loi canadienne qui interdise le commerce national ou international intertribal. Je vous remercie beaucoup de votre réponse.

M. Garnons-Williams : Je vous citerai la décision rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Mitchell*, qui fait malheureusement autorité. Je pourrai vous la fournir aussi.

Le sénateur Day : J'aimerais creuser un peu votre concept d'une zone de libre-échange économique. Serait-elle limitée aux terres et aux réserves autochtones ou s'appliquerait-elle aux Autochtones d'une région en général, qu'ils vivent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves?

M. Garnons-Williams : Le plus simple serait de cueillir le fruit le plus mûr, ce qui signifierait de cibler les réserves fédérales et la Loi sur les Indiens, puis de l'adapter pour que les réserves fédérales, qui sont exclusivement de compétence fédérale, puissent devenir des zones de commerce intertribales, si le chef et le conseil tribal le souhaitent. Il y en a qui seraient naturellement propices à cela, d'un point de vue géographique, notamment celles qui ont la chance d'être situées près de la frontière ou des grandes villes. D'autres, plus isolées géographiquement, pourraient utiliser des moyens plus créatifs de favoriser le commerce intertribal.

Le sénateur Day : Nous avons eu maintes occasions d'entendre des gens d'affaires autochtones de l'Ouest canadien, qui participent à l'économie en général sans chercher l'établissement de zones de libre-échange économique spéciales ni d'accords de libre-échange spéciaux.

Il y a deux séries de négociation en cours, dont l'une suscite un peu plus les passions que d'autres. Les discussions sur l'ALENA pourraient finir par se limiter au Canada et aux États-Unis, encore une fois, et il y a la question du commerce interprovincial, qu'a mentionnée ma collègue. À l'heure actuelle, il est plus facile de faire du commerce international que du commerce national au Canada.

Qui fait valoir votre point de vue, le point de vue des peuples autochtones et vos aspirations? Vous ne faites pas partie des négociations, mais discutez-vous avec les négociateurs des divers pays?

M. Garnons-Williams : Oui. Quand Affaires mondiales a décidé de favoriser le commerce progressiste, il a décidé de miser sur un chapitre sur le commerce autochtone. Grâce à un processus collaboratif et consultatif, plus de 50 titulaires de droit, signataires de traités et autres intervenants ont participé, pendant sept mois, aux efforts déployés pour créer le chapitre sur les échanges autochtones. Les voix de ces titulaires de droit, signataires de traités et autres intervenants ont permis d'élaborer le chapitre sur les échanges autochtones.

Senator Day: Thank you.

The Chair: Sir, I have one question for you that I'm hoping can bring some focus to my thinking in respect of what you have offered today. What this committee is mandated with currently is basically to ensure that Canada remains competitive in North America. We want to ensure that Canada remains competitive in North America. How can you and your organization assist if that would be our goal?

Mr. Garnons-Williams: To assist Canada in remaining competitive, my wheelhouse or bailiwick is that of Indigenous economic development, so looking strictly at Indigenous economic development, how do we keep Canadian Indigenous people competitive? How do we help them become world traders? How do we help them become successful?

Again, I refer you to my submissions concerning Dr. Stephen Cornell, and he studied, through the Harvard project on economic development, all the opportunities, ideas and policy positions provided for Indigenous economic development. He concludes that the most powerful argument for economic development is tribal sovereignty to help Indigenous peoples become sovereign nations within the fabric of Canada.

Nothing else has provided a premise to set the political conditions for economic development. Nothing else has produced success stories and broken cycles of dependence on the federal system in the way that sovereignty, backed by capable tribal institutions, has done. Providing the sovereign tools of First Nations —

The Chair: I understand. Thank you, sir.

If senators have no other questions, I'd like to thank you very much for presenting to us today and for the obvious work that you are doing on behalf of this very important initiative that you are undertaking.

Senators, as you know, in terms of the competitive issue we are looking at, it was our view that we needed to have an Indigenous panel to understand these issues. Senators need to understand that we had extended an invitation to the Canadian Council for Aboriginal Business as well as the National Aboriginal Economic Development Board, in addition to the witness we have heard today. Unfortunately, both of those organizations were unable to be with us. I just wanted senators to have that context.

Le sénateur Day : Merci.

Le président : Monsieur, j'aurais une question à vous poser, et j'espère qu'elle pourra guider ma réflexion sur ce que vous nous présentez aujourd'hui. En gros, le comité est actuellement chargé de veiller à ce que le Canada demeure concurrentiel en Amérique du Nord. Nous voulons faire en sorte que le Canada demeure concurrentiel en Amérique du Nord. Comment votre organisation et vous pouvez-vous nous aider à atteindre cet objectif?

M. Garnons-Williams : Pour aider le Canada à rester concurrentiel, ma bataille est celle du développement économique autochtone, donc du strict point de vue du développement économique autochtone, comment pouvons-nous veiller à ce que les peuples autochtones du Canada demeurent concurrentiels? Comment pouvons-nous les aider à participer au commerce mondial? Comment pouvons-nous les aider à réussir?

Encore une fois, je vous renvoie au document de Stephen Cornell, que je vous ai remis. Il a étudié, dans le cadre du projet Harvard sur le développement économique toutes les possibilités, les idées et les positions stratégiques favorisant le développement économique autochtone. Il a conclu que l'argument le plus puissant en faveur du développement économique est celui de la souveraineté tribale pour aider les peuples autochtones à devenir des nations souveraines au sein du Canada.

Rien d'autre ne semble créer les conditions politiques nécessaires pour stimuler le développement économique. Rien d'autre ne permet de réussir et de briser le cycle de dépendance envers le système fédéral comme la souveraineté, conjuguée à des institutions tribales compétentes. En fournissant des outils souverains aux Premières Nations...

Le président : Je comprends. Merci, monsieur.

Si les sénateurs n'ont pas d'autres questions à poser, je souhaite vous remercier infiniment d'avoir comparu devant nous aujourd'hui et du travail évident que vous faites au nom de cette initiative très importante qui est la vôtre.

Mesdames et messieurs les sénateurs, comme vous le savez, nous avons déterminé que pour examiner les questions de concurrence qui nous sont soumises, nous devions entendre des témoins autochtones pour bien comprendre les enjeux. Les sénateurs doivent comprendre que nous avions invité à témoigner des représentants du Conseil canadien pour le commerce autochtone et du Conseil national de développement économique des Autochtones, en plus du témoin que nous avons entendu aujourd'hui. Malheureusement, les représentants de ces deux organisations ne pouvaient être avec nous aujourd'hui. Je voulais simplement le préciser aux sénateurs pour les mettre en contexte.

Honourable senators, Mr. Mercury, Partner and Vice Chair from Bennett Jones, who was going to join us by video conference from Calgary, unfortunately has had a family issue this morning so he will not be with us, but we will arrange to hear from him early in the fall.

We will now hear from Sara P. Sandford, principal of the law firm Garvey Schubert Barer. She is in Seattle.

Ms. Sandford, please begin with your opening remarks, and then senators will have questions for you. Thank you and welcome.

Sara P. Sandford, Principal, Garvey Schubert Barer, P.C.: Good morning, senators. It is my honour and privilege to appear before you today.

I understand our topic is new and emerging issues for Canadian importers and exporters in North America and global markets. I have been invited to speak as a U.S. lawyer who frequently works with U.S. clients entering the Canadian market. I offer my comments from that perspective this morning.

Although the discussion of potential changes to NAFTA was probably on your minds as you embarked on this review in January of 2018, I expect that the developments of this past week are now forefront in your minds, as they are in the minds of many of us in the United States who deal with cross-border issues both from a legal and business perspective.

As a U.S. citizen and attorney, I have long been of the view that free trade should be our collective global aim. That is, in part, due to the reality that technological changes are driving globalization at a faster and faster pace.

Compared to past decades, citizens in developing nations can much more easily see what they are missing that citizens of developed nations enjoy. We've watched the rise and expansion of violent movements in many countries, in part from this disparity. It is coupled often with deep resentment for the United States — a country that, at least as a televised image, epitomizes wealth and comfort, often seen as having come at the expense of others.

In contrast, Canada's generosity and openness to those less fortunate, even as a strong ally of the United States, has left Canada in a position of far greater regard, in my view, amongst citizens of the world. This is true even if in reality the United States standards of living may be much lower than in some other developed nations.

Honorables sénateurs, M. Mercury, partenaire et vice-président de Bennett Jones, qui devait comparaître aujourd'hui par vidéoconférence de Calgary, est malheureusement retenu pour des raisons familiales ce matin, donc il ne se joindra pas à nous, mais nous nous organiserons pour l'entendre au début de l'automne.

Nous entendrons donc maintenant Sara P. Sandford, avocate au cabinet Garvey Schubert Barer. Elle comparaît de Seattle.

Maître Sandford, je vous prie de nous présenter votre exposé, après quoi les sénateurs auront des questions à vous poser. Merci et bienvenue parmi nous.

Sara P. Sandford, avocate, Garvey Schubert Barer, C.P. : Bonjour, sénateurs. C'est pour moi un honneur et un privilège de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je comprends que le sujet d'aujourd'hui, c'est les enjeux nouveaux et émergents pour les importateurs et exportateurs canadiens dans les marchés nord-américains et mondiaux. J'ai été invitée à témoigner à titre d'avocate américaine qui travaille fréquemment avec des clients américains accédant au marché canadien. C'est de ce point de vue que je m'exprimerai ce matin.

Bien que la discussion sur toutes les modifications qui pourraient être apportées à l'ALENA vous occupait probablement déjà l'esprit quand vous avez lancé votre étude en janvier 2018, je présume que les événements de la dernière semaine vous préoccupent particulièrement aujourd'hui, tout comme ils préoccupent de nombreux Américains s'intéressant aux questions transfrontalières d'un point de vue juridique et commercial.

En tant que citoyenne et avocate américaine, je suis depuis longtemps d'avis que le libre-échange devrait être notre objectif global collectif. Cette position est attribuable en partie aux changements technologiques qui accélèrent de plus en plus la mondialisation.

Aujourd'hui encore plus qu'au cours des décennies précédentes, les citoyens des pays en développement sont à même de constater de quoi ils sont privés dont les citoyens des pays développés bénéficient. Nous assistons à une montée des mouvements violents dans bien des pays, en partie en raison de cette disparité. Cela s'ajoute souvent à un profond ressentiment à l'encontre des États-Unis, un pays qui, à tout le moins selon l'image télévisuelle projetée, incarne la richesse et le confort, qui sont souvent considérés comme ayant été acquis au détriment des autres.

À l'inverse, la générosité et l'ouverture du Canada envers les moins nantis, même s'il demeure un fort allié des États-Unis, confèrent au Canada une réputation bien plus enviable, selon moi, aux yeux des citoyens du monde. C'est ainsi même si dans les faits, le niveau de vie peut souvent être inférieur aux États-Unis à celui qui s'observe dans d'autres pays développés.

Although this observation may be a gross oversimplification of a much more complex reality, and although my aim is not to be political in speaking with you today, I believe there is an economic imperative, as well as a social imperative, to increase access to world markets for all. We must have greater equality to diminish war, strife and violence globally. I state this view primarily so that you will know the perspective from which I speak today.

I also suspect that I may not have much new and emerging to mention to you that you have not already considered, but I nevertheless, with the hope of being of some small benefit, provide some brief thoughts about themes that clients have raised with me as we discuss cross-border trade issues.

The first theme I would like to mention is harmonization. Almost all clients get frustrated with cross-border transactions because of the added complexity of complying with multiple layers of legal requirements. As trade volume increases, this becomes even more challenging. Moreover, in countries like Canada and the United States, with multiple states, provinces and territories, it is particularly challenging for new investors to understand the array of legal requirements to which they are subject.

The more Canada can harmonize requirements both across its provinces and territories and also between Canada's laws and those of other countries, the more efficiently and effectively companies can operate. One such example where harmonization could be helpful is in inspection points for agriculture. As I understand it, Canadian agricultural officers, the CFIA, conduct inspection of plants at final destination. In contrast, the U.S. inspectors, the U.S. Department of Agriculture, conduct their inspections at border points of entry. This can lead to issues with the way plants are packed and therefore potentially impossible to inspect at the appropriate location, sometimes resulting in plants being rejected at the border of the United States.

Another example is import of bamboo canes from China. Canada allows the fumigation of bamboo to occur in China and to be accompanied by a certificate for use into Canada. In the U.S., they want fumigation to be done once the shipment reaches a U.S. port. As a result, the U.S. will not allow plants from Canada to enter the country if there are any bamboo canes present without added fumigation.

The second issue, concern or topic I might raise is technological risk. The vulnerability of whole segments of our countries' economies due to technological risk and the threat of cybercrime have both triggered protectionist measures but also made the average citizen sensitive to protection of their

Bien que cette observation puisse avoir l'air d'une grossière simplification d'une réalité bien plus complexe, et bien que je ne cherche pas à prendre politiquement position dans mon témoignage d'aujourd'hui, je crois qu'il y a un impératif économique, de même que social, à accroître l'accès aux marchés mondiaux pour tous. Il faut accroître l'égalité pour contrer la guerre, les conflits et la violence dans le monde. J'exprime essentiellement ce point de vue pour que vous sachiez de quelle perspective je m'exprime aujourd'hui.

Je suppose aussi que je n'ai pas beaucoup d'enjeux nouveaux et émergents à vous mentionner aujourd'hui que vous n'ayez déjà étudiés, mais j'espère tout de même vous aider un peu grâce à mes brèves réflexions sur les thèmes que mes clients abordent avec moi quand nous discutons des enjeux commerciaux transfrontaliers.

Le premier que je souhaite mentionner est celui de l'harmonisation. Presque tous les clients sont frustrés, dans leurs transactions transfrontalières, par la complexité accrue des multiples exigences juridiques qu'ils doivent respecter. Plus les volumes commerciaux augmentent, plus c'est difficile. De plus, dans des pays comme le Canada et les États-Unis, où les États, les provinces et les territoires sont nombreux, il est particulièrement difficile pour les nouveaux investisseurs de comprendre la pléthore des obligations juridiques auxquelles ils sont assujettis.

Plus le Canada pourra harmoniser les exigences d'une province et d'un territoire à l'autre, et harmoniser les lois du Canada à celles d'autres pays, plus les entreprises pourront commercer efficacement. L'un des domaines où l'harmonisation pourrait être bénéfique, c'est celui des lieux d'inspection en agriculture. D'après ce que je comprends, les agents agricoles canadiens de l'ACIA inspectent les plantes à leur destination finale. À l'inverse, les inspecteurs du Département de l'agriculture des États-Unis mènent leurs inspections aux points d'entrée, à la frontière. Cela peut créer des problèmes d'emballage des plantes, au point de rendre impossible l'inspection au bon endroit, ce qui peut causer un rejet de plantes à la frontière des États-Unis.

Il y a aussi l'exemple de l'importation de cannes de bambou de la Chine. Le Canada permet que la fumigation du bambou se fasse en Chine, à condition que le produit s'accompagne d'un certificat pour l'utilisation au Canada. Pour leur part, les États-Unis exigent que la fumigation se fasse après que la cargaison soit parvenue à un port américain. Par conséquent, les États-Unis ne permettront pas que des plantes du Canada entrent au pays en présence de cannes de bambou sans nouvelle fumigation.

Le deuxième enjeu ou sujet que je souhaite aborder est celui du risque technologique. La vulnérabilité de pans entiers de nos économies nationales au risque technologique et à la menace de la cybercriminalité a justifié la prise de mesures protectionnistes, mais a aussi sensibilisé le citoyen moyen à l'importance de la

personally identifiable information. The growing interest and struggle to comply with requirements from Europe's General Data Protection Regulation, along with Canada's Privacy Act and Personal Information Protection and Electronic Documents Act, are two examples of regulations that have been serious concerns for many businesses over recent years. Yesterday in the news, for example, I heard that some corporations have spent over US$10 million merely to comply with GDPR. This is not an insignificant challenge that companies are facing now.

The third theme is predictability. The times we see companies most hurt in cross-border business matters is when they are hit by a surprise change in circumstances, which is often triggered by changes in the law. As technology has pushed the pace of change, this has affected the time horizon for companies' planning efforts. Everything has to be short term to assure success.

As Canada's Senate, I encourage you to consider the importance of predictability and information sharing. The more you are able to offer in both respects, the more investment in Canada will be successful and prevalent.

The uncertainties surrounding the U.S.-Canada relations right now, and in particular how the elimination of NAFTA and a tariff war might affect cross-border trade and business activity, is already causing a chilling effect of new activity. Clients are taking a "decide to wait and see attitude" in such turmoil, and economic activity slows as a result.

Fourth, I would like to mention the theme of fairness. When I learned I would have the opportunity to speak with you today, I consulted with some of my clients about what they would like me to be sure to mention. Two asked me to encourage you to seriously question all tariffs, requesting that in each instance you question whether the reality that duties reduce business is really offset by the domestic industries being protected by them. This point was raised by clients in the dairy, lumber, clothing and footwear industries, to name a few. The original rationale for some duties may no longer justify the duties still being imposed or threatened, and ofttimes the harmed are not the group originally intended to bear the cost. It is passed through to others.

Another aspect of fairness that was raised with me was by a long-time resident of the United States from a third country who is present in the U.S. on a non-immigrant visa. His country of origin is a country with strong, stable ties to Canada as well. He asked me why the Nexus system isn't available to him too. I

protection des renseignements permettant d'identifier une personne. L'intérêt grandissant que suscitent le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, la Loi sur la protection des renseignements personnels du Canada et la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, de même que la difficulté à s'y conformer inquiètent grandement de nombreux entrepreneurs depuis quelques années. J'ai justement entendu hier, aux nouvelles que certaines entreprises ont dépensé plus de 10 millions de dollars américains strictement pour se conformer au RGPD. Ce n'est donc pas une difficulté négligeable à laquelle les entreprises sont confrontées en ce moment.

Mon troisième thème est celui de la prévisibilité. Nous constatons que les entreprises sont particulièrement touchées par les enjeux commerciaux transfrontaliers lorsqu'elles sont confrontées à un changement de circonstances surprise, souvent lié à des modifications législatives. Comme la technologie accélère le rythme du changement, les efforts de planification des entreprises ne s'inscrivent plus dans le même horizon qu'avant. Tout doit se faire à court terme pour garantir le succès.

Je vous invite donc, vous qui formez le Sénat du Canada, à tenir compte de l'importance de la prévisibilité et de l'échange d'information. Plus vous pourrez offrir des deux, plus les investissements au Canada seront fructueux et nombreux.

L'incertitude qui entoure les relations canado-américaines en ce moment, et plus particulièrement l'effet potentiel de la disparition de l'ALENA et de la guerre tarifaire sur le commerce transfrontalier et l'activité commerciale, refroidit déjà les ardeurs de ceux qui voudraient se lancer dans de nouvelles activités. Les clients sont portés à attendre pour voir ce qu'il adviendra de ce tumulte, et l'activité économique ralentit d'autant.

Quatrièmement, j'aimerais mentionner le thème de l'équité. Quand j'ai appris que j'aurais l'occasion de m'entretenir avec vous aujourd'hui, j'ai consulté certains de mes clients pour savoir ce qu'ils voudraient être certains de m'entendre mentionner. Il y en a deux qui m'ont demandé de vous inviter à remettre sérieusement en question tous les tarifs et à vous demander, dans chaque cas, si la protection de secteurs nationaux justifie vraiment la diminution de l'activité commerciale qui y est attribuable. Cet argument a été évoqué par des clients des secteurs des produits laitiers, du bois d'œuvre, du vêtement et de la chaussure, pour ne nommer que ceux-là. Les raisons données au départ pour justifier certains droits ne valent peut-être plus leur imposition ou la menace de leur imposition, et bien souvent, les groupes les plus durement touchés ne sont pas ceux qui devaient en payer le coût, qui est souvent refilé d'autres.

Il y a par ailleurs un résident d'un autre pays établi depuis longtemps aux États-Unis grâce à un visa de non-immigrant qui m'a fait part d'un autre problème d'équité. Son pays d'origine a des liens forts et durables avec le Canada lui aussi. Il m'a demandé pourquoi il n'avait pas lui aussi accès au système

realize, of course, that it has to do with the parties to Canada's treaties, but the point is that I urge you to continue to find ways to offer similarly advantageous options to the citizens of other countries who are friends to Canada.

Likewise, some of the efforts in NAFTA and the U.S.-Canada tax treaty result in unfair tax advantages to certain types of entities. In particular, our limited liability companies in the U.S. cannot take advantage of tax treaty benefits when investing in Canadian unlimited liability corporations, which at times has discouraged investment in Canada of my clients. Please consider making a change that would give these two commonly used forms of entities the same opportunity to benefit from the tax treaty.

I want to thank you for the opportunity to speak with you today. I believe in the U.S.-Canada relationship and believe it will withstand the current challenges. My home, as mentioned a moment ago, is roughly two hours from Canada's border, and I live north of roughly two thirds of Canadians. I am more culturally, socially, economically and politically akin to many of my Canadian friends than I am with many of my American friends in far-flung parts of the United States. Our interests and fates are aligned in so many ways. If I can play even a small part in strengthening our ties today, it is truly my honour. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Ms. Sandford. That was helpful to us.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Thank you very much to our guest. You talked a lot about NAFTA. I will repeat my question. How would you see a bilateral NAFTA then, that is, between Canada and the United States, without Mexico?

[*English*]

Ms. Sandford: I certainly think it's possible that a bilateral agreement, if it improved and strengthened free trade, is not a bad option. It seems to me that CAFTA was effective for a period of time, and the inclusion of Mexico just creates even broader markets. I would hope that the NAFTA structure could stay in place, although I think any agreements that will allow for the free flow of trade are a positive development.

Senator Wetston: Thank you for your testimony, information, evidence — whatever we call it today. I appreciate you sharing it with us.

Nexus. Bien sûr, je suis consciente que c'est lié à l'identité des parties signataires des traités avec le Canada, mais je vous exhorte à continuer de chercher des moyens d'offrir les mêmes avantages aux citoyens d'autres pays amis du Canada.

De même, je souligne que certains des efforts déployés dans le cadre de l'ALENA et de la convention fiscale entre les États-Unis et le Canada confèrent des avantages fiscaux injustes à certaines entités. Je pense en particulier aux sociétés par actions à responsabilité limitée des États-Unis, qui ne peuvent tirer parti des avantages fiscaux découlant de cette convention quand ils investissent dans des sociétés par actions à responsabilité illimitée au Canada, ce qui a déjà découragé certains de mes clients d'investir au Canada. Je vous prie donc d'envisager une modification afin de permettre à ces deux formes d'entités communes de bénéficier des mêmes avantages fiscaux en vertu de cette convention.

Je vous remercie de me fournir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je crois à la relation entre les États-Unis et le Canada et je crois qu'elle survivra aux difficultés actuelles. Comme je l'ai mentionné il y a quelques instants, j'habite moi-même à environ deux heures de route de la frontière canadienne et je vis plus au nord qu'environ les deux tiers des Canadiens. Je me sens culturellement, socialement, économiquement et politiquement plus proche de bon nombre de mes amis canadiens que de beaucoup de mes amis américains qui vivent dans des parties plus éloignées des États-Unis. Nos intérêts comme nos destins sont liés de tellement de façons. Si je pouvais jouer ne serait-ce qu'un infime rôle dans les efforts pour renforcer nos liens aujourd'hui, j'en serai vraiment honorée. Merci.

Le président : Merci infiniment, maître Sandford. C'était très utile.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci beaucoup à notre invitée. Vous avez parlé beaucoup de l'ALENA. Je vais répéter ma question : comment envisagez-vous, à ce moment-là, un ALENA bilatéral, c'est-à-dire une entente entre le Canada et les États-Unis, sans le Mexique?

[*Traduction*]

Mme Sandford : Je crois assurément qu'un accord bilatéral, s'il améliore et renforce le libre-échange, ne serait pas nécessairement une mauvaise option. Je pense que l'ACCAA a été efficace pendant un certain temps et que l'inclusion du Mexique ne fait que créer des marchés encore plus vastes. J'espérerais que la structure de l'ALENA reste en place, bien que je croie que tout accord qui permettra le libre commerce sera un atout.

Le sénateur Wetston : Je vous remercie de votre témoignage, de ces renseignements, quel que soit le mot qu'on souhaite utiliser. Je vous remercie de nous faire part de tout cela.

I want to pursue the issue of tariffs, competition and free trade. You obviously have strong views about free trade and potentially reducing tariff barriers, which I think is positive for competition and potentially for the development of markets. Can you elaborate a bit more? For example, you indicated that clients have talked to you about dairy, footwear and clothing. With the dairy industry, we have marketing boards; with footwear and clothing, we don't. Can you compare that from your own perspective in assessing the advice you give to your clients doing business in Canada?

Ms. Sandford: I don't know if I can add much depth to my comment about dairy in particular. The comments I receive from clients really relate to discussions when they are facing challenges. It is always problem solving more than the business side of the issue.

Fundamentally, recognizing there is legitimate interest for many countries to try to preserve certain industries, those same tools are used in ways that sometimes far exceed what is necessary for that purpose and really impede free flow of goods in a way that is detrimental, ultimately, to consumers and to the participants or to my clients.

Senator Wetston: I am always concerned about who bears the costs. You did mention that issue. Once again, I think you know of what I speak. Can you elaborate on your thought about that? I am not really talking about issues of externalities and other such things but more the direct bearing of cost to those who might not have anticipated that they would be bearing that cost. Can you elaborate, please?

Ms. Sandford: I can give you one simple example from the other day that wasn't a client matter and, therefore, I feel free to speak about it.

A gentleman who makes metal-coated products in the United States was being interviewed and was talking about the challenge with the tariffs that the U.S. has imposed on steel and aluminum for his business and how he is worried about having to have layoffs at his company. He understands that he is now supposed to source metals through domestic providers. That is what tariffs are intended to encourage him to do, but the reality is that U.S. manufacturers don't make some of the specialized materials he needs and he will continue to have to buy them and pay the tariffs to use those materials, which means ultimately his production will get more expensive or he will be producing less of it. It's not as if that is either helping the steel and aluminum

J'aimerais approfondir un peu la question des tarifs, de la concurrence et du libre-échange. Vous avez de toute évidence des points de vue forts sur le libre-échange et une réduction potentielle des obstacles tarifaires, une mesure qui me semblerait positive pour favoriser la concurrence et le développement des marchés. Pouvez-vous nous en parler un peu plus? Par exemple, vous mentionnez que vos clients ont porté à votre attention la situation dans les secteurs des produits laitiers, de la chaussure et du vêtement. Dans le secteur laitier, il y a des offices de commercialisation, ce qui n'est pas le cas dans le domaine de la chaussure et du vêtement. Pouvez-vous comparer les deux et nous expliquer comment vous conseilleriez vos clients qui font des affaires au Canada?

Mme Sandford : Je ne sais pas si je peux ajouter beaucoup de profondeur à mes observations sur le secteur laitier en particulier. Les observations de mes clients s'inscrivent vraiment dans nos discussions sur les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Nous sommes toujours plus à la recherche de solutions que nous ne nous penchons sur les questions commerciales en tant que telles.

Fondamentalement, il faut reconnaître les efforts légitimes de nombreux pays pour préserver certaines industries, mais les mêmes outils sont parfois utilisés avec beaucoup plus de force que nécessaire pour atteindre la cible, ce qui nuit vraiment à la libre circulation des biens, et ce sont finalement les consommateurs, les participants au commerce ou mes clients qui en paient le prix.

Le sénateur Wetston : Je me demande toujours qui en paie le prix. Vous l'avez mentionné. Encore une fois, je pense que vous savez de quoi je parle. Pouvez-vous m'expliquer votre point de vue à ce sujet? Je ne vous interroge pas vraiment sur les externalités ou d'autres choses du genre, mais plutôt sur les coûts directs que doivent absorber des personnes qui ne s'attendaient peut-être pas à en payer le prix. Pouvez-vous nous en parler un peu plus, s'il vous plaît?

Mme Sandford : Je peux vous donner un exemple simple qui a capté mon attention l'autre jour et qui ne vient pas de l'un de mes clients, donc je me sens libre d'en parler.

Un monsieur qui fabrique des produits recouverts de métal aux États-Unis participait à une entrevue et parlait des difficultés que connaît son entreprise en raison des tarifs imposés par les États-Unis sur l'acier et l'aluminium. Il disait craindre devoir licencier du personnel. Il comprend bien qu'il devrait désormais s'approvisionner auprès de fournisseurs nationaux. C'est ce que les tarifs sont censés l'inciter à faire, mais la réalité est telle que les fabricants américains ne produisent pas les matériaux spécialisés dont il a besoin et qu'il devra continuer d'en acheter, en payant les tarifs associés, ce qui fera nécessairement augmenter ses coûts de production ou diminuer sa production. Ce n'est pas comme si cela aidait les producteurs d'acier et

producers here in the United States nor helping the consumer ultimately to get more competitively priced products.

The Chair: I have a question for you, Ms. Sandford, if I may. You spoke about, in your practice, seeing a current chill over investment decisions, the U.S. into Canada. Did I understand you to say that correctly?

Ms. Sandford: I said it appears to be having that effect. I wouldn't want to speak about specific clients on current affairs because I have an attorney/client privilege obligation, but what I have observed over the years is that when things become uncertain, as they are right now, the thing I hear from clients regularly is that because they don't know what will happen, they will wait and see what happens rather than taking the risk. I certainly anticipate and could generalize in saying that I expect there are similar "wait and see" attitudes going on now. As I said, I would feel restricted in speaking concretely about clients' affairs at the moment.

The Chair: No. That is very helpful.

Thank you very much, Ms. Sandford. All the senators undoubtedly join me in thanking you very much for the work that you do because you are helping Canada. Your presentation this morning was also helpful to us. Thank you very much. We appreciate it.

Ms. Sandford: Thank you.

(The committee continued in camera.)

d'aluminium des États-Unis ou si cela aidait le consommateur à obtenir des prix plus concurrentiels au bout du compte.

Le président : J'ai une question à vous poser, madame Sandford, si vous me le permettez. Vous dites observer, dans votre pratique, un refroidissement dans les décisions d'investissement des États-Unis au Canada. Est-ce que je vous ai bien comprise?

Mme Sandford : J'ai dit qu'il semble effectivement y avoir un refroidissement. Je ne voudrais pas parler de clients particuliers dans des affaires précises, parce que je suis tenue au secret professionnel dans ma relation avec mes clients, mais j'observe, au fil des ans, que, en période d'incertitude, comme c'est le cas en ce moment, j'entends souvent mes clients dire que comme ils ne savent pas ce qu'il adviendra, ils préfèrent attendre de voir comment la situation évoluera plutôt de courir des risques. Je m'avance sûrement un peu et je fais des généralisations quand je dis que je m'attends à une attitude attentiste en ce moment. Comme je l'ai dit, je ne me sens pas libre de vous parler concrètement des affaires de mes clients en ce moment.

Le président : Non. C'est très utile.

Merci beaucoup, madame Sandford. Je suis certain que tous les sénateurs joindront leur voix à la mienne pour vous remercier sincèrement de tout votre travail, parce que vous aidez le Canada. Votre exposé de ce matin nous a aidés, lui aussi. Merci beaucoup. C'est très apprécié.

Mme Sandford : Merci.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

International Inter-Tribal Trade and Investment Organization:

Wayne Garnons-Williams, Chair (by video conference).

Garvey Schubert Barer, P.C.:

Sara P. Sandford, Principal (by video conference).

TÉMOINS

International Inter-Tribal Trade and Investment Organization :

Wayne Garnons-Williams, président (par vidéoconférence).

Garvey Schubert Barer, C.P. :

Sara P. Sandford, avocate (par vidéoconférence).